



Inspiré de *Douze Hommes en colère* de Sidney Lumet, **9** retrace la construction d'un verdict par 9 jurés. [Le Petit Théâtre de pain](#) s'est emparé avec gourmandise du texte de Stéphane Guérin, joué vendredi 6 octobre à [DSN](#) à Dieppe.

Pour Manex Fuchs, il y a des points communs entre le théâtre et le monde judiciaire. « *Dans les tribunaux, on joue avec les codes théâtraux. Tout est basé sur l'oralité* ». Dans sa vie, le metteur en scène du Petit Théâtre de pain a « *dû traverser une affaire judiciaire. C'est un moment qui marque et dont on ne peut ressortir indemne. Quand on est tiré au sort pour être juré, on éprouve une certaine fierté. Mais cela va de pair avec une exposition dont on mesure vite le risque. Parler, c'est s'exposer au meilleur comme au pire. On est donc dans un jeu de pouvoir. C'est un débat mais aussi une lutte* ».

Le Petit Théâtre de pain s'est plongé dans l'univers judiciaire pour « *questionner la France des années 2010* ». Avec **9**, une pièce de Stéphane Guérin que le collectif joue vendredi 6 octobre à la scène nationale de Dieppe, c'est neuf jurés, cinq hommes et quatre femmes, qui se retrouvent dans une salle de délibération. Ils sont là pour évoquer le cas d'un adolescent, accusé d'avoir tué ses grands-parents.

Le garçon risque donc la perpétuité.

## Neuf portraits

Dans cette affaire, la culpabilité demeure évidente. Sauf pour un des jurés qui s'interroge. 9, c'est aussi « *autant de portraits qui racontent ce pays et cette époque* », remarque Manex Fuchs. « *La salle de délibération est le seul endroit où le citoyen peut exercer une violence au nom du Droit. C'est très lourd à porter. Cette discussion en huis clos est une porte d'entrée pour sonder ce qu'il y a dans le ventre de chacun. Chaque personne juge en fonction de ce qu'il est et de ce qu'il a vécu* ».

Dans 9, il est question de secret, de transparence, d'intime convection et surtout de doute. « *Nous jouons avec le public qui est aussi embarqué dans cette enquête. On prend ensemble un chemin et on comprend vite que la compréhension globale de l'affaire se fera quand le dernier juré aura parlé* ».

Dans ce spectacle, Manex Fuchs n'a pas souhaité dans un réalisme absolu. « *Il est seulement apparent. Et le huis clos permet justement de ne pas tomber dedans* ». Sur le plateau, il doit souffler un vent de folie. « *Tout vole en éclat et parfois en éclats de rire* ».

- Vendredi 6 octobre à 20 heures à la scène nationale de Dieppe. Tarifs : de 23 à 10 €. Réservation au 02 35 82 04 43 ou sur [www.dsn.asso.fr](http://www.dsn.asso.fr)
- Spectacle tout public à partir de 13 ans